



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale, jeunesse et vie associative : personnel

Question écrite n° 121071

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation des recrutements dans l'éducation nationale. En 2008, il y avait plus de 115 800 candidats aux concours du second degré et, pour la session de 2012, il n'y en a que 69 350 soit une baisse de 40 %. La complexité des modalités d'inscription, les incertitudes concernant la formation et les interrogations sur le sens du métier face à des situations parfois difficiles expliquent probablement ce recul de l'intérêt pour le métier d'enseignant. Il lui demande si une enquête a été menée sur les raisons de ce désintérêt des possibles candidats et les difficultés qu'ils mettent en avant. Il souhaite connaître les mesures prises pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

L'observation du nombre de candidats inscrits aux concours de recrutement des enseignants du second degré a témoigné d'une évolution à la baisse pour la dernière session 2011. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés, notamment le changement des modalités d'organisation des concours dû à la réforme du recrutement des enseignants puisque deux sessions ont eu lieu sur la même année civile 2010, ce qui signifie que l'on a dû puiser à deux reprises dans le même vivier de candidats. La modification du calendrier des concours intervenue pour la session 2011 a peut-être accentué la tendance, certains candidats n'ayant pas pris en compte l'avancement des dates limites d'inscription. De manière plus générale, l'élévation du niveau de diplôme requis pour postuler a entraîné une baisse quantitative de ce même vivier, puisqu'il y avait 547 000 étudiants inscrits en master à la rentrée 2010 pour 750 000 en licence. Les prévisions d'effectifs de la rentrée 2011 confirment cet écart de 200 000 étudiants, qui a tendance à se contracter (568 000 inscriptions en master pour 762 000 en licence). Toutefois, l'évolution du nombre de candidats aux concours s'inverse pour la session 2012. On observe, en effet, une augmentation de près de 11 % du nombre de candidats inscrits pour les concours externes entre les sessions 2011 et 2012. Cette remontée du nombre de candidats tend à démontrer que la diminution précédemment évoquée était temporaire. Deux groupes de travail ont été mis en place à la rentrée 2011 sur le sujet, l'un piloté par les deux inspections générales de l'éducation nationale et de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et portant sur les cursus universitaires conduisant aux métiers d'enseignant et l'autre piloté par la DGRH du ministère de l'éducation nationale et portant sur l'évolution des viviers de candidats aux concours d'enseignants. En outre, l'annonce d'une revalorisation indiciaire du début de carrière pour les jeunes enseignants vise à améliorer l'attractivité de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121071

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11477

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 617